

Pakistan

Environnement opérationnel

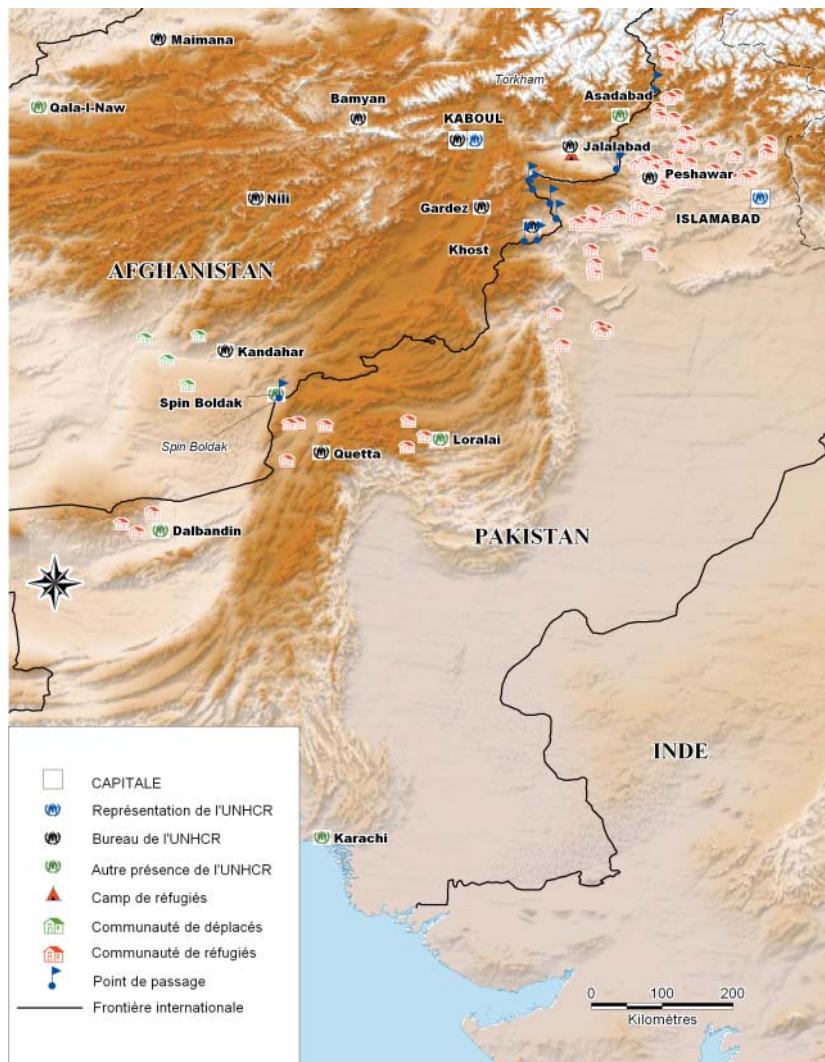
Contexte

Le Pakistan accueille l'une des plus importantes populations réfugiées au monde depuis plus de vingt ans. Bien qu'il n'ait adhéré ni à la Convention de 1951 relative aux réfugiés ni au Protocole de 1967, le Gouvernement du Pakistan a généralement respecté les principes de la protection internationale. L'UNHCR et les autorités pakistanaises continuent de rechercher de concert des solutions pour remédier à la situation des réfugiés afghans demeurant au Pakistan. Le rapatriement librement consenti est toujours la solution privilégiée ; depuis mars 2002, plus de 2,8 millions d'Afghans ont regagné leur pays avec l'aide de l'UNHCR.

Toutefois, les conditions de sécurité se sont dégradées dans certaines régions du pays, notamment au Balouchistan où les déplacements sont soumis à de fréquentes restrictions. La situation est également difficile dans la Province frontière du Nord-Ouest (NWFP), située le long de la frontière afghane, à laquelle les Nations Unies n'ont pas accès. En règle générale, les Afghans réfugiés au Pakistan ont bénéficié d'un régime très tolérant, grâce à la générosité du peuple pakistanais et à l'attitude des autorités, qui respectent les normes internationales.

Le nombre de rapatriements librement consentis – quelque 133 000 en 2006 – est en net recul par rapport aux années précédentes. Ce phénomène est en grande partie imputable au fait que de nombreux réfugiés de longue date, bien établis dans le pays, appréhendent un nouveau déracinement. D'autres craignent de rentrer dans leur région d'origine, déchirée par des conflits tribaux, ou sont trop pauvres pour refaire leur vie dans leur patrie ravagée par la guerre. D'ailleurs, les autorités pakistanaises ont reporté à plus tard la fermeture de quatre grands camps (en raison de la résistance des Afghans).

Après le tremblement de terre qui a dévasté la Province frontière du Nord-Ouest et le Cachemire sous administration pakistanaise en octobre 2005, l'UNHCR a promptement répondu à la demande d'aide du Gouvernement. Dans le cadre de la nouvelle approche interorganisations, dite « par modules », l'UNHCR a assumé directement la responsabilité de la gestion des camps. À la fin du mois d'août 2006, le Haut Commissariat a pu fermer ses



bureaux dans les zones touchées par le séisme et confier les activités de suivi à une ONG partenaire.

Besoins

Sur la base d'un recensement mené par les pouvoirs publics et l'UNHCR en mars 2005, le nombre d'Afghans demeurant au Pakistan en août 2006 a été estimé à 2,5 millions environ. Un million d'entre eux, approximativement, vivaient dans 85 zones d'installation situées dans la Province frontière du Nord-Ouest et dans dix zones d'installation au Balouchistan. Une évaluation réalisée dans ces zones a indiqué que les communautés réfugiées avaient toujours besoin d'une assistance essentielle dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

Le Gouvernement et l'UNHCR reconnaissent d'un commun accord que les Afghans demeurant au Pakistan ne relèvent pas tous de la compétence du Haut Commissariat. Certaines personnes ont besoin de solutions qui vont au-delà de l'aide humanitaire. Le recensement de mars 2005 a permis d'établir un profil plus précis de la population afghane, ce

qui facilitera la recherche de solutions globales. L'étape suivante, à savoir l'enregistrement des Afghans recensés, doit se conclure à la fin de l'année 2006. Les Afghans enregistrés recevront une attestation, valable pendant une durée de trois ans renouvelable, qui leur permettra de séjourner en toute légalité au Pakistan. Le document facilitera en outre la mise en œuvre des nouveaux arrangements relatifs aux rapatriements, applicables pendant l'année 2007 et les années suivantes.

Bien que 22 pour cent seulement des Afghans aient invoqué des motifs de sécurité pour expliquer pourquoi ils ne rentraient pas, le recensement de 2005 a révélé que la majorité des réfugiés originaires des provinces frontalières n'avaient pas l'intention de regagner prochainement leur pays. En conséquence, l'UNHCR a entamé des discussions avec le Gouvernement, en vue de passer d'une assistance sous forme de soins et d'entretien exclusivement destinée aux Afghans à des initiatives de développement local, lancées dans des zones touchées par la présence de populations réfugiées et susceptibles de profiter également à la population pakistanaise des environs.

La première phase des initiatives, à savoir une évaluation des besoins dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, sera achevée à la fin de l'année 2006. La deuxième phase, mise en œuvre sous la direction du PNUD, comprendra des interventions axées sur le développement.

Total des besoins : 19 053 563 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Veiller à ce qu'une protection internationale et des solutions durables (sous forme de rapatriement librement consenti et, dans une moindre mesure, de réinstallation) soit offertes aux réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan et d'autres pays.
- Aider à créer un environnement où des solutions globales aux problèmes de déplacement des Afghans seront adoptées et soutenues.
- Promouvoir des initiatives ciblées sur certaines zones touchées par la présence de réfugiés, dans le cadre de plans de développement national ou provincial, avec l'appui de donateurs et d'agences de l'ONU.

- Faciliter l'élaboration d'un vaste cadre politique permettant de gérer le séjour temporaire de la population afghane au Pakistan.
- Promouvoir l'autosuffisance des réfugiés logés dans des camps, tout en garantissant l'accès des plus vulnérables d'entre eux à des services essentiels.

Cibles prioritaires pour 2007

- Rapatriement librement consenti de 300 000 Afghans.
- Distribution d'attestations d'enregistrement à quelque 2,5 millions de personnes.
- Réinstallation de 800 réfugiés, dont il aura été établi qu'ils avaient des problèmes de protection particuliers.
- Intégration des projets d'assistance aux réfugiés au sein des programmes de développement national.

Stratégie et activités

La stratégie pluriannuelle de l'UNHCR au Pakistan part du principe qu'il est nécessaire de promouvoir un accord bilatéral entre le Pakistan et l'Afghanistan pour trouver des solutions concrètes en faveur des Afghans.

Les données fournies par les opérations de recensement et d'enregistrement précédemment mentionnées permettront d'élaborer un éventail de solutions à l'intention des Afghans. Au nombre de ces solutions figurera un accord tripartite renouvelé, aux termes duquel l'UNHCR aiderait les Gouvernements respectifs à gérer les mouvements de population.

En encourageant le développement des zones touchées par la présence de réfugiés et en intégrant de telles interventions dans le plan de développement national, l'UNHCR se concentrera moins sur le programme d'assistance traditionnel et réorientera son action sur les questions d'autosuffisance, de vulnérabilité et de protection. Pendant cette période de transition, les interventions visant à traiter le problème du travail forcé et à garantir la délivrance de certificats de naissance aux enfants réfugiés se poursuivront, tout comme les activités de conseil juridique, assurées par l'intermédiaire de partenaires d'exécution.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Afghanistan	997 260	997 260	801 960	801 960
	Pays divers	410	410	340	340
Demandeurs d'asile	Afghanistan	1 600	1 600	1 100	1 100
	Pays divers	580	580	530	530
Total		999 850	999 850	803 930	803 930



Le cent millième rapatrié afghan de l'année a été enregistré en juillet 2006 au centre d'authentification par l'iris de l'UNHCR, à Hayatabad Peshawar. *UNHCR / B. Baloch*

La réinstallation est toujours une solution à long terme essentielle pour certaines catégories de réfugiés afghans, en particulier les femmes qui se trouvent dans des situations à risque et les réfugiés qui ont des problèmes de sécurité. L'UNHCR continuera également d'assurer la détermination du statut de réfugié à l'intention des ressortissants non-afghans qui ont besoin d'une protection internationale et continuera à mettre en place des solutions durables par le biais du rapatriement librement consenti ou de la réinstallation.

Au cours de cette période de réduction progressive des programmes d'assistance vitale, l'UNHCR continuera d'aider les communautés réfugiées à assumer davantage de responsabilités dans la gestion de l'approvisionnement en eau, des services de santé et de l'éducation.

Contraintes

La détérioration des conditions de sécurité dans les zones frontalières de l'Afghanistan et du Pakistan, ainsi que le manque d'infrastructures et d'emplois en Afghanistan, continuent de poser de graves problèmes.

Sans l'engagement politique et financier de tous les partenaires (notamment le Gouvernement du Pakistan, les pays donateurs, les agences de l'ONU et les ONG), les initiatives de développement lancées dans les zones peuplées de réfugiés ne pourront pas aboutir. Un tel appui faciliterait également l'intégration de ces initiatives aux principaux programmes de développement national.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	4
Effectif total	176
Fonctionnaires internationaux	28
Collaborateurs nationaux	140
VNU	7
JEA	1

Coordination

Les activités seront exécutées, comme précédemment, en collaboration avec le ministère des États et les régions frontalières. Afin d'appuyer la période de transition, l'UNHCR coopérera étroitement avec les autorités provinciales, les pays donateurs, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et les ONG partenaires. Le Haut Commissariat sollicitera également le soutien d'organismes de développement bilatéraux et multilatéraux non traditionnels, d'organismes spécialisés, des représentants du Gouvernement afghan au Pakistan et des communautés réfugiées. La création, par les autorités pakistanaises, d'une équipe de travail à l'échelon fédéral a officialisé cette collaboration. Le programme de l'UNHCR est aligné sur les objectifs du Millénaire pour le développement et sur les initiatives de développement régional.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : ministère des États et régions frontières.	
ONG : Afghan Medical Welfare Association, American Refugee Committee, Association of Medical Doctors of Asia, Basic Education and Employable Skills Training, Basic Education for Afghan Refugees, Caritas Pakistan, Comité international de secours (E.-U.), Health Net International (Pays-Bas), Kuwait Joint Relief Committee, Lawyers for Human Rights and Legal Aid, Ockenden International (R.-U.), Société pakistanaise du Croissant-Rouge, Save the Children Federation (E.-U.),	

Savera Counselling Services, Sayyed Jamal-ud-din Afghani Welfare Organisation, Service chrétien mondial (E.-U.), Society for Community Support to Primary Education, Society for Humanitarian Rights and Prisoners, Struggle for Change, Tataqee Foundation, The Frontier Primary Health Care, Union Aid for Afghan Refugees.

Autres : VNU.

Partenaires opérationnels

Équipe pays des Nations Unies.

Budget (dollars E.-U.)		
Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	8 906 090	7 093 855
Abris et infrastructures	77 157	0
Activités génératrices de revenus	150 000	0
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 310 271	1 487 657
Assainissement	86 007	139 500
Assistance juridique	1 807 449	1 328 284
Besoins domestiques	201 130	51 803
Eau	459 758	368 832
Education	3 333 038	2 170 020
Santé	3 653 507	2 926 933
Services communautaires	583 043	663 039
Transport et logistique	151 261	164 030
Total des opérations	20 718 711	16 393 952
Appui au programme	2 608 459	2 659 611
Total	23 327 170	19 053 563

